

MAIRIE D'EVERQUEMONT

DEPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 13/26

SEANCE ORDINAIRE du 21 mars 2026

OBJET :

**Election des
représentants à la
Commission Locale
d'évaluation des
charges transférées
(CLECT)**

L'An deux mille VINGT-SIX, le 21 mars, à 9 heures 30, le Conseil Municipal d'EVERQUEMONT légalement convoqué en date du 17 mars 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christophe NICOLAS, Maire.

Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1984, la séance a été publique.

Etaient présents : Chrystelle CAUBET, Mathieu MARTINS, Sylvie FARRELL, Arnaud LAFONT, Adjoints
Eugénie BRAY, Olivier FEUTRY, Laura CREUS, Rémy BAVAY, Sophie MAHAUT, Yann GUÉGAN, Céline CORVISY, Pierre VAUDOLON, Cynthia LABELLE, Daniel VIGIER, Conseillers

Monsieur Mathieu MARTINS est élu secrétaire de séance

Membres en exercice :

15

Présents :

15

Votants :

15

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-33,

VU le code général des impôts et notamment son article 1609 nonies C,

VU la délibération du Conseil communautaire n°CC_2016-02-09_07 du 9 février 2016 portant création de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT),

CONSIDERANT qu'il convient de désigner de nouveaux représentants auprès de la CLECT en raison du renouvellement général des conseillers municipaux,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et Après en avoir délibéré,
à l'unanimité :

ARTICLE UNIQUE : DESIGNE les représentants de la commune auprès de la Commission local d'évaluation des charges transférées, créée entre la Communauté urbaine et ses communes membres, comme suit :

Représentant titulaire	Représentant suppléant
M. Arnaud LAFONT	M. Olivier FEUTRY

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte pour son affichage et sa transmission en Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie

Le Secrétaire de séance
Mathieu MARTINS

Le Maire,
Christophe NICOLAS



